

Commune de SAINT VICTOR

Séance du 14 septembre 2024

Le samedi 14 septembre 2024 à neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire,

Présents : Alain MESBAH-SAVEL, Agnès ORÈVE, Sylvain BOSC, Fabienne FROMENTOUX, André VICTOURON, Bernard MINODIER, Tanguy ANTRESSANGLE, Patrick MARGAND, Catherine GAUTHIER, Jean-Marc COULAUD,

Absent : Jessica MOTTIN pouvoir à Alain MESBAH-SAVEL ; Bernard MAGNOULOUX pouvoir à Axel CABLÉ ; Axel CABLÉ .

Objet : Rapport sur le prix et la qualité du service eau potable du syndicat des eaux Cance-Doux

Monsieur Patrick MARGAND a été désigné comme secrétaire de séance.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de prendre acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du service eau potable exercé par le syndicat des eaux Cance Doux.

Ce rapport présente les caractéristiques principales du service et notamment la qualité de l'eau distribuée. Un second point aborde la tarification de l'eau et les recettes du service. Le dernier point compare les indicateurs du service eau potable du syndicat des eaux Cance-Doux entre les années 2022 et 2023.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que ce document a été approuvé par le Bureau syndical en date du 10 juin 2024.

PREND ACTE du rapport 2023 sur le prix et la qualité du service eau potable exercé par le syndicat des eaux Cance Doux.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le Secrétaire

Le Maire,

Patrick MARGAND

Alain MESBAH-SAVEL




Nombre de membres

En exercice : 13

Présents : 10

Absents : 3

Nombre de suffrages
Exprimés :

Pour :

Contre :

Abstentions :